



**SANTE SOCIAUX SOMME**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**ADSEA 80**

## **CSE du 19 Mai 2020 La CFDT vous informe !**

Le CSE a été réuni ce Mardi 19 mai 2020 à 10h00. Cette réunion s'est tenue en visioconférence. En l'absence de Présidence, c'est Madame CARON, Directrice des Ressources Humaines, chargée de gérer les affaires courantes, qui présidait l'instance.

Madame CARON est missionnée par le Commissaire aux comptes pour informer les élus de l'avancée de la procédure.

Le Commissaire aux comptes a adressé un courrier au Président du Tribunal de Grande Instance dans le cadre de la Procédure d'alerte, conformément à l'article 612-3 du Code du Commerce, estimant que « ***la continuité d'exploitation de l'Association est compromise*** ».

Ce courrier a été adressé aux administrateurs restants (au nombre de 6). Ils devront se réunir sous huitaine en présence du Commissaire aux comptes pour remettre en place un Bureau. Dans l'hypothèse où ce ne serait pas possible, il y aurait alors nomination d'un administrateur provisoire.

La dissolution de l'Association n'est malheureusement pas à exclure. Difficile à ce jour de se projeter quant à l'avenir de la structure et de ses salariés.

La situation financière est saine et Madame CARON a tenu à rassurer les élus sur le versement des salaires et des charges.

### **Que se passe-t-il vraiment au Foyer Educatif Picard ?**

Cette question que pose le Courrier Picard du jour est particulièrement pertinente. C'est d'ailleurs ce qui a conduit la CFDT à demander qu'une enquête soit diligentée. Les accusations sont graves de part et d'autre.

### **Gestion de la crise COVID :**

Il est essentiel **qu'une autorité indépendante** puisse dire si la crise sanitaire a été bien ou mal gérée et si le personnel a effectivement manqué de moyens de protection face au Covid et a ainsi dû prendre des risques inconsidérés, les déclarations sur ce dernier point étant très contradictoires, y compris quand elles émanent d'une même source.

Ainsi, si l'on en croit le représentant FO à l'origine du débrayage du 11 mai, l'Administration a été en dessous de tout dans la gestion de la crise sanitaire.

Si en revanche on se réfère aux déclarations d'un autre représentant FO dans un courrier du 18 mai adressé aux salariés, on y apprend que : **« les salariés ont également leur part de responsabilité... FO n'a pas suffisamment valorisé la bienveillance dont ont fait preuve nos dirigeants... »**

**La CFDT préfère tenir un discours cohérent et constant, et avoir une expression identique, que ce soit lors des réunions d'instances, dans les communications aux salariés ou dans la Presse.**

### **Suspicion de dysfonctionnements au PEF :**

La gestion de la crise sanitaire ne doit toutefois pas occulter les graves accusations du Directeur Général à l'encontre de certains professionnels. Rappelons quand même les propos contenus dans la note du 14 mai 2020 : **« il y a des distorsions, des dysfonctionnements anciens au sein du PEF, des gens qui sont dans la destruction, sans éthique, sans analyse de leurs pratiques, qui utilisent les enfants pour assumer leurs buts personnels ».**

**Il n'appartient pas à la CFDT de juger de ces accusations, nous n'en avons ni les moyens, ni les prérogatives. Nous ne pouvons pas non plus les passer sous silence et il appartient aux autorités de tutelle, voire au Procureur, d'évaluer la véracité de ces propos. Ce n'est qu'à cette condition qu'une nouvelle gouvernance pourra agir en toute clarté et dans l'intérêt des professionnels et des enfants accueillis.**

Amiens le 19 mai 2020